

Pays de Brive primeur ou nouveau blanc

Vin primeur

LE PRODUIT

Cette IGP produite au cœur de la Corrèze offre des vins des trois couleurs. Les blancs secs sont minéraux. Ils sont puissants et vifs tout comme les rouges produits sur les schistes, alors que ceux produits sur des sols argilo-calcaires sont souples et harmonieux. Les rosés sont ronds et frais. En fonction de la saison, l'IGP produit des vins demi-secs tendres et parfois des moelleux ou des doux.

ARÔMES ET SAVEURS

Les vins rouges sur schistes ont des arômes de cassis et ceux produits sur les sols argilo-calcaires des notes de fruits confits. Les blancs secs expriment des notes fruitées et minérales et les rosés évoquent au nez les fleurs blanches et les fruits jaunes. Les vins blancs tendres restent sur des notes de fruits alors que les moelleux et les doux tendent vers des notes mielleuses et beurrées.

UN PRODUIT, UN TERRITOIRE

La Corrèze n'est pas un département viticole et pourtant tout le sud du département, constitué par le bassin sédimentaire de Brive, est propice à la culture de la vigne, apparue dès le VI^{ème} siècle. Le vignoble sera complètement détruit par le phylloxéra au XVIII^{ème} siècle. C'est dans les années 1980, qu'une poignée de viticulteurs passionnés s'associera pour le faire renaître.

UN PRODUIT RECONNU

La notoriété des vins produits sur les terrasses de la vallée de la Vézère était telle qu'au Moyen Âge, les moines de l'abbaye de Cluny venaient s'y approvisionner. L'histoire locale rapporte que les papes corréziens auraient planté en Avignon, des ceps en provenance du lieu-dit Vertougit. Par ailleurs, un vin de Branceilles a obtenu en 1878 une médaille de bronze lors de l'exposition universelle à Paris.

Le saviez-vous

Cette IGP, reconnue en 1968, a auparavant porté les noms de Vins de Corrèze et Vins de pays de la Corrèze.

Informations techniques

Cahier des charges

Contenu Cahier des charges

Textes réglementaires

Contenu Textes réglementaires

Aire géographique

Situation

5 SUD-OUEST

Carte

[Aire géographique](#)

Contacts

Organisme de défense et de gestion (ODG)

Fédération des Vins de la Corrèze

Chambre d'Agriculture

9 rue Jules Bouchet

19100 Brive-la-Gaillarde

ZI de Cana-Ouest

N°SIRET : 75039185600010

Président(e) : LONGY Hervé **Contact :** Karine BARRIERE

Tél. : 05 55 86 32 33

Fax : 05 55 86 32 19

Mél. : k.barriere@correze.chambagri.fr

Délégation territoriale de l'INAO en charge du produit

INAO Bordeaux

Bât A, 3ème étage

1 quai Wilson

33130 BEGLES

Portes de Bègles

N°SIRET : 13000270200343

Tél. : 05 56 01 73 44

Fax : 05 56 01 05 74

Mél. : INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr

Organismes de contrôle (OC)

QB Vérification

Siège

2 avenue des Tabernottes
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

N°SIRET : 84082588900016

Président(e) : GABARD Stéphane

Tél. : (33) 05 56 23 69 69

Mél. : contact@qbverification.fr

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/produit/pays-de-brive-primeur-ou-nouveau-blanc-14115>

List of links present in page

1. https://www.inao.gouv.fr/var/inao_site/storage/repository/editeur/files/pdf/Cartes/IGP_PaysdeBrive_A_2_01710.pdf
2. <mailto:k.barriere@correze.chambagri.fr>
3. <mailto:INAO-BORDEAUX@inao.gouv.fr>
4. <mailto:contact@qbverification.fr>